Le crapaud commun

La **mauvaise réputation du crapaud commun** est d'autant moins justifiée que cet amphibien appartenant à l'ordre des Anoures (amphibiens sans queue, à large tête, dotés de pattes adaptées au saut) est un **allié précieux du jardinier** : il dévore limaces, chenilles et escargots, protégeant ainsi les cultures de ces ravageurs. Un régime alimentaire complété également par des araignées, vers de terres, fourmis, cloportes, scarabées… Bref, la plupart des invertébrés passant à portée de sa langue extensible et collante.

Comme la plupart des amphibiens de nos régions, le crapaud commun connait une **saison d'hivernage, d'octobre à mars**. Durant cette période d'inactivité, il trouve refuge sous des pierres, des souches, des feuilles mortes, ou dans d'anciens terriers de petits mammifères. C'est également là qu'il passe ses journées pendant la belle saison, car le crapaud commun est **essentiellement crépusculaire et nocturne.**

A la fin de l'hiver, **les adultes migrent massivement**, parfois sur plusieurs kilomètres, pour trouver un lieu de reproduction et de ponte favorable. Un voyage dont beaucoup ne reviendront pas, victimes notamment des véhicules lorsque les voies de migration traversent les routes. L'accouplement a lieu en partie dans l'eau. Après la ponte, les adultes se dispersent et regagnent leurs territoires, solitaires. Les têtards qui éclosent quelques jours plus tard subissent leur métamorphose au bout de quelques semaines. À la fin de l'été, leurs poumons fonctionnels, les jeunes crapauds quittent la mare dans laquelle ils ont passé leur vie aquatique pour trouver leur propre territoire et leur lieu d'hivernage. Ils sont alors très **vulnérables aux prédateurs**. Pour s'en protéger, le crapaud commun utilise… Sa peau ! En effet, dans le derme de l'animal se trouve des glandes produisant une substance d'aspect blanc crémeux : **du venin.**

https://www.mnhn.fr/fr/crapaud-commun#:~:text=Son%20aire%20de%20r%C3%A9partition%20est,des%20conditions%20climatiques%20tr%C3%A8s%20variables**.**

//